

Zeitschrift: D'égal à égale!
Herausgeber: Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura
Band: 9 (2009)
Heft: (9)

Artikel: Odile : ex-électronicienne et informaticienne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-352601>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ODILE

ex-Electronicienne et Informaticienne

Les métiers masculins, Odile en a touché plusieurs. D'une part, à travers son CFC obtenu à l'Ecole des métiers techniques, anciennement EHMP, elle s'est formée en mécanique et en électronique. Elle était alors la première fille à se lancer dans une telle filière. Pour cette raison, elle a reçu en 1992 le prix «Vive les pionnières».

D'autre part, dans sa vie professionnelle, elle a exercé dans l'informatique qui, dans les années 90, était un domaine exclusivement masculin.

De ces univers d'hommes elle dit: *«C'était facile de s'intégrer dans l'ambiance de garçons. Je n'ai jamais eu de soucis. C'est peut-être de la chance aussi. Mais d'être la seule personne du sexe opposé dans un groupe, je pense que ça facilite plus qu'autre chose».*

Pour elle, l'égalité pure entre femmes et hommes ne peut exister.



C'est la complémentarité qui définit leurs rapports et c'est le respect des différences spécifiques qui doit être atteint.

La complémentarité, elle la vit au quotidien puisqu'à la naissance de ses enfants, elle a abandonné le monde professionnel pour s'occuper pleinement de sa famille. Elle soutient également l'idée que les hommes gagnent plus que les femmes, car ils ont souvent la responsabilité financière de leur famille. Toutefois, elle s'insurge contre ces inégalités

lorsqu'elles touchent des femmes qui élèvent seules leurs enfants.

Aujourd'hui, elle cherche à retourner dans la vie active, ses enfants étant scolarisés. Elle développe, en indépendante, des activités de création de sites Internet, travaille à domicile, ce qui lui permet de ne pas renoncer à sa priorité: sa famille.